

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

Convoqué le 12 octobre 2023 pour la séance du 19 octobre 2023 à 18h00

---

La séance est présidée par Madame Leïla NAÏDJI, Vice-Présidente du CCAS de Dunkerque.

► **ONT PARTICIPÉ :**

▪ **En présentiel**

Madame Leïla NAÏDJI - Vice-Présidente

Madame Delphine CASTELLI – Administratrice

Madame Joëlle CROCKEY - Administratrice

Madame Catherine DELESALLE – Administratrice

Madame Jocelyne FEVER - Administratrice

Monsieur Josseran FLOCH - Administrateur

Madame Harmonie HARS - Administratrice

Madame Laurence HUMILIÈRE – Administratrice

Madame Michèle PEPIN - Administratrice

► **ÉTAIENT ABSENTS ET ONT DONNÉ POUVOIR**

Conformément aux dispositions de l'article L2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales ont donné pouvoir écrit de voter en leur nom :

- Madame Laurence OLIVIER à Monsieur Josseran FLOCH

**Séance du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Dunkerque en date du 19 octobre 2023**

**DELIBERATION N°14 – LOCATION DES DEUX GARAGES DE LA RESIDENCE AUTONOMIE LOUIS MATTHYS**

La Résidence Autonomie Louis Matthys, gérée par le CCAS de Dunkerque, dispose de deux garages auparavant rattachés aux appartements de la directrice et du concierge. Les deux appartements ayant été libérés, ces garages sont vacants et peuvent être proposés aux locataires.

Pour ce faire il est nécessaire de conclure des baux locatifs entre la résidence Louis Matthys et les locataires du garage.

Ces baux locatifs prennent effet au 1er août 2023 pour une durée d'un an et peuvent être renouvelés par tacite reconduction chaque année.

Il est proposé au Conseil d'Administration :

- d'autoriser la location des garages situés 19 rue Jacques Pitilion à Dunkerque, moyennant, mensuellement et par garage, un loyer de 50 € et un forfait de charges de 5 €;
- d'autoriser Madame la Vice-Présidente à signer les baux locatifs d'un an entre la Résidence Autonomie Louis Matthys et les locataires des garages.

**ADOPTÉ**

**Pour le Maire-Président,  
Par délégation,**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

059-200027167-20231019-20231019CA\_D14-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/10/2023